

ETE 2025

XONRUPT LONGEMER – Vosges
8/12 ans

SEJOUR MULTI-ACTIVITES DECOUVERTE
« Répét nature dans les Vosges »
Réf. 057 001 001

VPT « Grand Est »
AGREMENTS
UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports
CGOL/LFEEP : AG.075.95.0063 – CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930



Camping Domaine de Longemer
88400 XONRUPT-LONGEMER

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers inscrits en RENDEZ-VOUS SUR PLACE sont attendus

- ⇒ Le 1^{er} jour vers 17 heures, et seront repris
- ⇒ Le dernier jour vers 13 heures

TRANSPORT

Rendez-vous sur place.

PREMIER ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas servi : dîner du 1^{er} jour

Dernier repas servi : petit déjeuner ou déjeuner (panier repas) du dernier jour.

SITE

- Situation géographique

Au pied du Col de la Schlucht et de la Route des Crêtes, au cœur de la Vallée des Lacs (Retournemer, Longemer et Gérardmer), le centre est implanté à 4 km de GERARDMER, et à environ 150 km de METZ et 400 km de PARIS.

- Cadre de vie

Le centre « Les Jonquilles » est un centre permanent : il accueille tout au long de l'année, enfants, groupes ou familles. Un personnel compétent et professionnel assume la responsabilité de ce fonctionnement.

Bâtiments en dur : chambres de 4 lits équipées de douches, nombreuses salles d'activités. Très vaste plaine de jeux avec terrains de foot, volley, handball, basket, badminton, et court de tennis.

ACTIVITES

- Activités nautiques : baignade surveillée au lac de Longemer ou de Gérardmer, piscine
- Des balades dans la Vallée des Lacs et sur les hautes chaumes, luge d'été
- 1 séance d'accrobranche
- Activités Nature : 2 séances de médiation animal et/ou équine et temps calme en forêt, ...

ORGANISATION DU SEJOUR

Les animateurs favoriseront pour chaque enfant : la prise de responsabilités, l'autonomie, et la découverte du milieu naturel et des traditions locales de manière ludique. Ils organiseront la vie quotidienne afin de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant (sommeil - alimentation – hygiène).

L'équipe d'animation sera ouverte à toute proposition et aidera à faire vivre aux jeunes une expérience de vie collective riche, avec le souci permanent de la sécurité.

Les activités seront autant d'occasions de prise d'initiative. Des possibilités de « quartier libre » seront offertes, mais dans des conditions précises et définies en commun que chacun s'engagera à respecter : cadre géographique, fréquence, durée, mesures de sécurité.

Nous pensons qu'il est indispensable que chacun prenne en charge les différents aspects de la vie collective dans le respect du matériel et des personnes.

Attention ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-eux, ou encore, qui ne respecterait ni les règles, ni les biens matériels de l'association, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Ceci dit, nous sommes convaincus que chaque jeune a le désir de réussir ses vacances. En ce qui nous concerne, nous mettrons tout en œuvre pour l'aider à y parvenir...

FORMALITES OBLIGATOIRES

POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

Nous mettons en place un blog : www.ondonnedesnouvelles.com

1. Etape 1 : Il vous faudra dans un premier temps créer un compte :
 - identifiant ou nom d'utilisateur : votre adresse mail
 - mot de passe : de votre choix
2. Etape 2 :
 - cliquez sur accéder au journal de votre enfant
 - code à renseigner : il vous sera confirmé sur la convocation départ

PREPARER LE SEJOUR

- **Trousseau : IMPORTANT** : tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur. Le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué. Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir pour la baignade et la protection du soleil : crème, casquette et après-soleil.
- **Argent de poche** : à discrétion de la famille. Les jeunes ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. Néanmoins une base maximale de 10 euros par semaine semble correcte. Le montant donné à l'enfant sera contrôlé au moment du départ et l'équipe pourra prendre en charge, avec l'enfant, la gestion de cet argent.
- **Santé** : la fiche de renseignements médicaux et individuels est obligatoire et doit être complétée avec précision. N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement. Fournir impérativement l'attestation de sécurité sociale ou de la CMU.
- **Utilisation du téléphone mobile** : l'usage abusif du portable peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons donc aux jeunes de ne pas en emporter pendant leur séjour.

- **Objet de valeur** : le centre ne peut être tenu pour responsable de la disparition d'objets personnels non indispensables : vêtements de marque, bijoux, appareils électroniques, téléphones

ASSURANCE

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur (-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour car l'assurance ne pourra plus intervenir après la fin du séjour.

Attention, les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones mobiles, bijoux, espèces...) ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Avant le départ A NOUS RETOURNER OBLIGATOIREMENT (FOL-PEP MOSELLE – 1 Rue du Pré Chaudron – 57070 METZ)

- Une copie de la fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (attention cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir avec attention)
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à glisser dans la fiche sanitaire de liaison)
- Copie de l'attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques (cf document joint)

A remettre au départ

- L'original de la fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (attention cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir avec attention) avec la copie des vaccins
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à glisser dans la fiche sanitaire de liaison)
- Attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques (cf document joint)
- Toute correspondance utile au directeur

A mettre dans la valise

- La fiche de trousseau

L'ABSENCE DE L'UN DE CES DOCUMENTS NOUS VERRA DANS L'OBLIGATION DE REFUSER LE DEPART DU JEUNE